

Maintenir et actualiser des compétences de « Sauveteur Secouriste du Travail »

Objectifs :

- Actualiser ses compétences en fonction de la réglementation en vigueur
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Connaître et savoir mettre en œuvre les gestes de premiers secours
- Savoir alerter les bons interlocuteurs dans et en dehors de l'établissement

Programme :

La mise à jour des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

- L'analyse des compétences restantes du Sauveteur Secouriste du Travail et les écarts avec les attendus
- Le rappel de la réglementation applicable et la mise en avant des nouveautés à intégrer
- Les facteurs de risques intervenant dans les mécanismes d'accident
- Le rappel des principes fondamentaux de la prévention

Le rappel de la conduite à tenir en cas d'accident

- Les actions de protection face à une situation dangereuse
- L'examen de la victime
- L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement
- La réalisation des gestes de premiers secours
- L'accueil et la transmission des informations aux services de secours

Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le nouveau **Certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail »**

Profil du formateur : Formateur titulaire du certificat « Formateur SST » en cours de validité

Durée : 1 jour, soit 7 heures pour un groupe de à 4 à 10 personnes

Un recyclage du certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » est nécessaire tous les 24 mois

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).